Plan de travail annuel 2010

Appui à la Promotion des Droits Humains

Pays : NIGER

Effets UNDAF poursuivis

- D'ici 2013, les institutions nationales/locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, équité du genre et contribuent à la consolidation de la paix.

Effets du Programme Pays 2009–2013

- Les institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la consolidation de la démocratie et de l'État de droit, la prévention et la gestion des crises et des conflits sociopolitiques dans le respect des droits de l'homme

Résultats attendus

- Le Ministère de la Justice et la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Liberté Fondamentales (CNDHLF) sont soutenus dans l'élaboration et l'exécution d'un plan national de promotion et de protection des Droits Humains;
- Le Ministère de la Justice et la CNDHLF sont appuyés dans le développement et la réalisation de modules de formation en Droits Humains à l'attention des institutions nationales et locales et de la société civile en vue de soutenir l'intégration de l'approche basée sur les Droits Humains dans les programmes nationaux et locaux de développement ;
- Les structures Nationales de rédaction des rapports initiaux et périodiques sur l'état de la mise en œuvre des Conventions et Traités sont renforcées dans ses capacités et répondent à l'obligation internationale de soumettre dans les délais ses rapports périodiques.

Agent d'exécution :

- Ministère de la Justice Garde des Sceaux

Partenaires de la réalisation :

- Equipe de Pays du SNU
- Société civile

Autres Partenaires :

- Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme

Résumé

Dans le domaine de la défense et de la promotion des droits de l'homme, l'Etat nigérien s'emploie à répondre à ses obligations internationales en transmettant ses rapports initiaux et périodiques aux organes des traités tels la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et le Comité des Droits de la femme. Toutefois, l'analyse de l'état de soumission des rapports initiaux et périodiques fait apparaitre des insuffisances dans le contenu et le respect des délais de transmission des rapports.

C'est ainsi que les autorités gouvernementales se sont exprimées en faveur de la formation des populations et du personnel des administrations sur les principes de défense et de promotion des droits de l'homme, et a introduit des sollicitations d'assistance technique auprès du PNUD et du Haut Commissariat de Droits de l'Homme de l'ONU. Les appuis cibleront les agences du SNU, les institutions de le République, les départements ministériels et la société civile.

Le présent plan de travail annuel couvre l'année 2010 et a pour objectif d'appuyer le Gouvernement du Niger pour : (i) la formation approfondie des ministères ciblés et les réseaux des OSC sur l'approche basée sur les DH et les normes en matière de DH; (ii) l'organisation de de la Journée mondiale des Droits de l'Homme ; (iii) la Préparation, l'élaboration et validation des rapports initiaux et périodiques ;

L'agent d'exécution de ce programme sera le Ministère de la Justice Garde des Sceaux. Au terme de la mise en œuvre du Programme de Pays, les principaux résultats attendus sont : (i) le Ministère de la Justice et la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (CNDHLF) sont appuyés dans la formulation et la mise en œuvre des modules de formation et le renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de promotion et de protection des droits; (ii) le rapportage du Gouvernement du Niger aux Organes des Traités des Nations Unies est renforcé

Période couverte : Janvier – Décembre 2010

Composante du programme Pays : Programme 1 – Gouvernance de qualité et la prevention des crises et le relèvement

Titre de l'intervention : Appui à la Promotion des Droits Humains

Code Budgétaire : 00063401

Durée du projet : 12 mois

Budget estimatif	:	**221 000 $ US**
Ressources allouées	:	
PNUD	:	221 000 $
Gouvernement	:	PM

Approuvé au nom du :	Signature	Date	Nom/ Titre
Partenaire de réalisation :	_____	_____	**M. Abdoulaye Djibo** **Ministre de la Justice** **et des Droits de l'Homme** **Garde des Sceaux**
PNUD :	_____	04/05/2010	**Mme Khardiata Lo Ndiaye** **Représentant Résident**

Section narrative du Plan de Travail Annuel (PTA) 2010

I. Articulation avec la SDRP

En matière de gouvernance, le Gouvernement du Niger a entrepris depuis quelques années un vaste chantier de réformes institutionnelles, administratives, et économiques avec pour objectif principal d'améliorer la planification et la gestion du développement, et l'efficacité des services publics. La création d'un Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME) et d'un Haut Commissariat à l'informatique et aux NTIC (HC/NTIC) en tant qu'administrations de mission ont pour objet de concevoir, coordonner, suivre et évaluer en relation avec les ministères concernés toutes les actions tendant à moderniser l'Etat et les collectivités territoriales. En vue de consolider la démocratie, le Gouvernement a aussi mis en place la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (CNDH/LF), le Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), le Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC), la Commission Nationale de Dialogue Social (CNDS), et la Commission Nationale d'élaboration des Stratégies de Lutte Contre la Corruption (CNSLCC).

L'objectif général de la SDRP en matière de gouvernance est de renforcer l'Etat de droit, ainsi que l'efficacité et la transparence dans la gestion publique. Les réformes institutionnelles, sociales, et économiques engagées ces dernières années sont basées sur les principes de responsabilité, d'imputabilité, de transparence, de respect de la loi, de lutte contre la corruption et de participation des populations.

Dans le domaine de la défense et de la promotion des droits de l'homme, l'Etat nigérien s'emploie à répondre à ses obligations internationales en transmettant ses rapports initiaux et périodiques aux organes des traités tels la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et le Comité des Droits de la femme. Toutefois, l'analyse de l'état de soumission des rapports initiaux et périodiques fait apparaitre des insuffisances dans le contenu et le respect des délais de transmission. Malgré des efforts notables, la situation des droits de l'homme présente également des cas de violation des droits humains. Le Gouvernement du Niger a introduit des sollicitations d'assistance technique auprès du PNUD et du Haut Commissariat de Droits de l'Homme de l'ONU pour : i) l'élaboration des rapports initiaux et périodiques ; et ii) aux programmes d'éducation aux Droits de l'Homme.

II. Zones d'intervention et groupes cibles du PTA

Les appuis du présent PTA cibleront le Ministère de la Justice, les ministères techniques et la société civile.

III. Objectifs poursuivis du PTA

Conformément au mandat du PNUD, les interventions auront pour objectif de soutenir la familiarisation des différents partenaires nationaux aux droits humains pour une meilleure prise en compte dans les programmes nationaux.

En 2010 le PNUD appuiera :

- Le Ministère de la Justice dans la formation approfondie des partenaires nationaux tels que les ministères ciblés, et les réseaux des OSC sur l'approche basée sur les DH et les normes en matière de DH ;
- Le Gouvernement du Niger dans la préparation et l'élaboration des rapports suivants : (i) La Discrimination raciale ; (ii) Les droits civils et Politiques ; (iii) Les droits sociaux economiques et culturels ; et (iv)Rapport d'Evaluation Périodique Universelle (EPU).

IV. Stratégies de mise en œuvre

Le présent PTA sera exécuté par le Ministère de la Justice, celui-ci sera soutenu par le Conseilleur en Droits Humains pour coordonner les besoins de renforcement des capacités des structures Nationales.

V. Principales activités

5.1. Rappel des acquis 2009

Les actions ont porté sur la formation : (i) du personnel de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (CNDHLF) sur les principes de paris et les normes des droits de l'homme ; (ii) des membres de l'Association Nationale des Droits de l'Homme (ANDDH) sur l'approche basée sur les Droits Humains dans les programmes; et (iii) des membres de l'Association des femmes juristes sur l'élaboration des rapports et des contre rapports (CEDEF). Enfin, des activités de plaidoyer sur la déclaration Universelle des Droits de l'Homme ont été réalisées.

5.2. Activités prévues en 2010

L'analyse de l'état de soumission des rapports initiaux et périodiques fait apparaitre des insuffisances dans le contenu et le respect des délais de transmission. Le Gouvernement du Niger a introduit des sollicitations d'assistance technique auprès du PNUD pour : i) La poursuite du renforcement des capacités des acteurs nationaux sur l'approche basée sur les Droits Humains; et ii) l'élaboration des rapports initiaux et périodiques.

Les activités de ce PTA 2010 porteront sur :

- La formation approfondie des ministères ciblés et les réseaux des OSC sur l'approche basée sur les DH et les normes en matière de DH, y compris les Associations de défense des droits des Femmes;
- L'appui à l'organisation de de la Journée mondiale des Droits de l'Homme ;
- L'appui à la rencontre Appui à la rencontre des chefs de bureaux et unités des Droits de l'Homme ;
- La contribution à la mobilisation d'un conseiller technique aux droits humains auprès du Niger et du SNU;

- L'appui à la Préparation, l'élaboration et validation des rapports suivants : (i) La Discrimination raciale ; (ii) Les droits civils et Politiques ; (iii) Les droits sociaux economiques et culturels ; et (iv)Rapport d'Evaluation Périodique Universelle (EPU) ;
- Renforcement des capacités de la Direction des Droits Humains (Ministère de la Justice) chargée de l'animation et la coordination du rapportage du Gouvernement du Niger aux Organes des Traités des Nations Unies;

VI. Résultats attendus du PTA en référence aux produits CPAP

Au terme de la mise en œuvre de ce PTA, les principaux résultats attendus sont :

- Les capacités des partenaires nationaux ciblés sont renforcées sur l'approche basée sur les DH et les normes en matière de DH;
- Un appui conseil en droits humains est fourni au Niger;
- Le Gouvernement du Niger est appuyé pour l'animation, la coordination et l'élaboration des rapports suivants dans le domaine des Droits humains : (i) La Discrimination raciale ; (ii) Les droits civils et Politiques ; (iii) Les droits sociaux economiques et culturels ; et (iv)Rapport d'Evaluation Périodique Universelle (EPU) ;
- Le Gouvernement du Niger est appuyé pour la célébration de la journée mondiale des Droits de l'Homme ;
- Les droits des Femmes sont promus et protégés.

VII. Présentation des mécanismes de suivi évaluation

L'Agent d'exécution du PTA est le Ministère de la Justice Garde des Sceaux. Le Ministère de la Justice Garde des Sceaux, et le PNUD assureront de façon coordonnée le suivi de la mise en œuvre de ce PTA. Un rapport d'exécution physique et financière sera élaboré à la fin de chaque trimestres, complété par un rapport annuel à la fin de l'année 2010. Les rapports enseigneront l'état des réalisations des cibles annuelles et des résultats attendus.

Plan de travail annuel : Programme d'Appui à la promotion des droits humains

Année 2010

Domaine Coopération :	Gouvernance démocratique
Programme :	Programme d'appui aux droits de l'homme
Objectif National SDRP:	Axe 2 : Promotion d'une Gouvernance de qualité
Effet UNDAF :	D'ici 2013 les Institutions nationales/locales gouvernent démocratiquement dans respect des droits humains, équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix
Effet escompté PP :	Institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la consolidation de la démocratie et de l'état de droit, la prévention et la gestion des crises et conflits sociopolitiques dans le respect des droits de l'homme
Situation référence au démarrage (2010) :	- Le Gouvernement du Niger s'est engagé en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme lesquels sont abondamment consacrés dans la constitution de 1999. En vue de la mise en œuvre de son programme de renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie le gouvernement du Niger a sollicite l'appui technique par le déploiement d'un conseiller en droit de l'homme. Malgré les efforts entrepris pour garantir le respect des droits humains il subsiste quelques faiblesses à corriger. Ainsi un programme de renforcement des capacités nationales en droits de l'homme s'avère nécessaire pour répondre aux besoins de consolidation de l'Etat de droit. - L'analyse de l'état de soumission des rapports initiaux et périodiques aux organes des traités tels la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et le Comité des Droits de la femme fait apparaitre des insuffisances dans le contenu et le respect des délais de transmission. Par ailleurs, le Niger ne dispose pas d'une structure permanente de rédaction des rapports. - Le Gouvernement du Niger a introduit des sollicitations d'assistance technique auprès du PNUD et du Haut Commissariat de Droits de l'Homme de l'ONU pour l'élaboration i) des rapports initiaux et périodiques ; et ii) des programmes d'éducation aux Droits de l'Homme, le renforcement des capacités des institutions des droits de l'homme. - Pour mieux répondre au besoin des droits humains du Niger l'Equipe de pays du SNU a besoin de renforcer ses propres capacités en droits de l'homme.

Résultats attendus du CPAP	Activités planifiées	Cibles 2010 (résultats attendus du PTA en référence au CPAP)	Chronogramme				Partie responsable	Budget planifié		
			1eT	2eT	3eT	4eT		Source des fonds	Description dans le budget	Montant (USD)
R.2. le Ministère de la Justice, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (CNDHLF) et les Organisations de Société Civile sont appuyés dans la formulation et la mise en œuvre des modules de formation et le renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de promotion et de protection des droits humains	Formation des cadres des ministères ciblés sur l'approche basée sur les DH et les normes en matière de DH	Les capacités des partenaires nationaux ciblés sont renforcées sur l'approche basée sur les DH et les normes en matière de DH			X		Ministère de la Justice	PNUD	71600 Déplacement et DSA 71300 Consultants 74210 Reprograhie 74200 Couverture médiatique 74525 Divers	2000 2000 1000 1000 4000
									Sous Total	**10 000**
	Formation des réseaux des OSC sur l'approche basée sur les DH et les normes spécifiques en matière de DH				X		Ministère de la justice	PNUD	71600 Déplacement et DSA 71300 Consultants 74210 Reprograhie 74200 Couverture médiatique 74525 Divers	2000 2000 1000 1000 4000
									Sous Total	**10 000**
	Appui à la célébration de la Journée mondiale des Droits de l'Homme du 10 décembre	Le Niger est appuyé pour la célébration de la journée mondiale des Droits de l'Homme				x	Ministère de la Justice; CNDHLF OSC	PNUD	71600 Déplacement et DSA 71300 Consultants 74210 Reprograhie 74200 Communication 74525 Divers	2000 2000 1000 6000 4000
									Sous Total	**15 000**

	Appui à l'organisation de la rencontre des chefs de bureaux et unités des Droits de l'Homme.	Le SNU est appuyé dans l'organisation d'actions en faveur des Droits Humains	x				Conseiller en Droits Humains SNU	PNUD	Assistant administratif (2) Chauffeurs (2) 72500 Fournitures 73400 Carburant 74200 Couverture médiatique 74500 – Divers (pause café)	1000 500 500 500 1000 1500
									Sous Total	**5 000**
	contribution à la mobilisation d'un conseiller technique aux droits humains auprès du Niger et du SNU	Un appui conseil en droits humains est fourni au Niger	x	x	X	x	PNUD	PNUD	71400 - Conseiller en DH	70 000
									Sous Total	**70 000**
	Total R.2.									**110 000**
R.3. le rapportage du Gouvernement du Niger aux Organes des Traités des Nations Unies est renforcé	Appui à la Préparation, l'élaboration et validation des rapports suivants : - Rapport d'Evaluation Périodique Universelle (EPU) - Les droits civils et Politiques - Les droits sociaux economiques et culturels - La Discrimination raciale	Le Gouvernement du Niger est appuyé pour la préparation, l'élaboration et la validation des rapports suivants dans le domaine des Droits humains : - Rapport d'Evaluation Périodique Universelle (EPU) - Les droits civils et Politiques - Les droits		x	X	x	Ministère de la Justice et	PNUD	71 300 Consultant national 71600 Voyage & DSA 72500 Fournitures 73100 Location salles 73400 Carburant 74200 Couverture médiatique 74210 Edition et publi 74525 Divers	4000 16 000 1000 1000 1000 4000 4000 4000
									Sous Total	**35 000**

	Renforcement des capacités de la Direction des Droits Humains chargée d'animer, coordonner et élaborer le rapportage du Gouvernement du Niger aux Organes des Traités des Nations Unies	sociaux economiques et culturels - La Discrimination raciale		x	X	x	Ministère de la Justice	PNUD	71 500 - VNU (2) 72800 – Matériel informatique 72500 – Fournitures 72425 – Recharge téléphonique	21 000 6000 2000 1000
									Sous Total	**30 000**
	Appui au suivi et à l'évaluation du projet	Le PTA 2010 dans le domaine des Droits Humains est exécuté		x	X	x	Ministère de la Justice	PNUD	72500 Fournitures 73100 Location salles 74200 Couverture médiatique 74210 Edition et publi 74525 Divers	500 500 500 500 3000
									Sous Total	**5000**
	Mise en conformité du PTA avec les procédures NIM/NGO pour le MOSS/MORSS, gender marker, communication pour le développement et le GRAR		x	x	X	x	PNUD	PNUD	72 100 – Svc Co (Gender marker, GRAR) 72135 – Svc Co communication 74 525 – Divers (gender marker) 74325 – MOSS/MORSS	14 000 8000 4000 15 000
									Sous Total	**41 000**
	Total R.3.									**111 000**
					Budget total					**221 000**